
L'Assurance sur la vie.

Numéro d'inventaire : 1979.01788.25

Type de document : image imprimée

Éditeur : Glucq/Pellerin (Glucq : 115, Boulevard Sébastopol, Paris Pellerin : Epinal Paris/Epinal)

Imprimeur : Glucq/Pellerin

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890 (vers)

Collection : Série encyclopédique GLUCQ des Leçons de Choses Illustrées. ; Groupe 3-Feuille 25

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Anonyme
- numéro : Groupe III - Feuille n°25

Description : 16 images couleurs (70x60) avec légendes.

Mesures : hauteur : 390 mm ; largeur : 287 mm

Notes : Médaille d'Or : Marseille 1883. Vulgarisation de la Science et de l'Industrie par l'Image populaire. Thème : Les garanties apportées par l'assurance. Glucq : éditeur, ayant diffusé à Paris, fin 19e siècle, l'imagerie d'Epinal. Dépôt exclusif chez M.A Capendu, 1, Place de l'Hôtel-de-Ville, Paris.

Mots-clés : Images d'Epinal

Leçons de choses et de sciences (élémentaire)

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

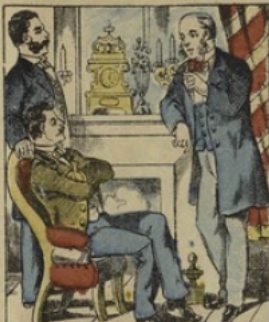
Nombre de pages : 1

ill. en coul.

Groupe III. — FEUILLE N° 25.
MÉDAILLE D'OR: MARSEILLE 1883

L'ASSURANCE SUR LA VIE

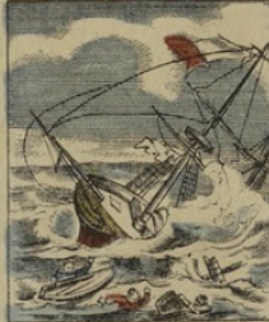
SÉRIE ENCYCLOPÉDIQUE GLUCQ
des Leçons de Choses Illustrées
Vulgarisation de la Science et de l'Industrie
par l'image populaire.



Mes chers amis, une des plus belles inventions de l'homme civilisé, c'est l'ASSURANCE sous toutes ses formes, c'est-à-dire la mise en commun de la propriété générale pour le soulagement d'un malheur particulier. L'assurance, c'est la sagesse, c'est la prévoyance et c'est un devoir!



Le propriétaire d'une maison à assurer contre l'incendie, et c'est sage! Certes, il espère bien ne jamais être incendié et il a toutes chances de ne pas l'être. Mais si l'incendie vient, par malheur, à dévorer sa maison, grâce à l'Assurance, il ne sera pas ruiné!



L'armateur assure son navire contre le naufrage. C'est sage! Certes, il espère bien ne jamais le voir faire naufrage! Mais si la mer vient à engloutir un jour son vaisseau, grâce à l'Assurance, le malheur pour lui sera réparé.



Le fermier assure ses récoltes contre la grêle et ses bestiaux contre l'épidémie. C'est sage! Certes, il espère bien que ses récoltes seront belles et ses bestiaux bien portants. Mais l'assurance le garantit contre une catastrophe toujours possible!



L'homme assure sa Vie qui est son bien le plus précieux. On peut ne pas être incendié, ne pas être naufragé, ne pas perdre ses bestiaux et ses récoltes! Mais, hélas, nous sommes tous sûrs de mourir et c'est ce bien suprême, la vie, que nous devons surtout et avant tout assurer.



Vous vous rappelez notre jeune médecin, sa femme et ses deux jolis enfants: il n'avait pas de fortune; mais à 32 ans, avant d'être marié, il a assuré sa vie pour 80,000 fr. en payant tous les 3 mois 332 fr., afin que s'il mourait, sa veuve et ses enfants fussent à l'abri du besoin.



Et quand il est mort récemment, victime de son devoir professionnel, sa veuve a pu se présenter à la Caisse de l'Assurance, porteur de son titre: elle a touché immédiatement les 80,000 fr. que lui avait assurés la prévoyance de son mari, et lui permettant d'élever dignement ses enfants.



Un fils de 30 ans est devenu le seul soutien de sa vieille mère. Certes, il est bien portant: mais un malheur arrive si vite! Tous les ans, il verse 118 fr. à l'Assurance, qui paierait à sa pauvre mère une rente viagère de 1,000 fr. s'il venait à mourir avant elle. Le digne fils!



Mon boulanger à 40 ans et sa femme 30. Comme ils s'aiment beaucoup, ils ont voulu que, à la mort du premier des deux, le survivant touche une somme de 80,000 fr. Ils paient à l'Assurance 944 fr. par an, et ils vivent aujourd'hui sans souci de l'avenir.



Notre jeune notaire, qui prodigue de sages conseils à ses clients, leur donne l'exemple. Il a 30 ans, il verse chaque année 8,400 fr. S'il est vivant dans 25 ans, son assurance MIXTE lui permettra de toucher 100,000 fr. Si le malheur venait qu'il mourût dans 6 mois ou même demain, sa jeune femme toucherait ces 100,000 fr. immédiatement.



Mon caissier qui a 39 ans, vient d'avoir une jolie petite fille et il tient, dans 20 ans à lui donner 10,000 fr. de dot. Il paie pour une assurance à Terme-Fixe 104 fr. tous les 3 mois; qu'il vienne à mourir demain, sa veuve n'aura plus un sou de prime à payer; dans 20 ans, l'assurance versera les 10,000 fr.



Mon cousin Eugène qui a 32 ans, vient d'acheter une étendue d'avocat, pour laquelle il a dû emprunter 40,000 fr. pendant 5 ans. Il paiera pendant 5 ans 666 fr. à l'Assurance qui, s'il venait à mourir d'ici là, rembourserait à sa place les 40,000 fr. dus à son prêteur. Ça l'a joliment aidé.



Notre ancien boucher a aujourd'hui 65 ans et sa femme 55. Ils n'ont ni enfants, ni famille. Ils ont donc leurs 100,000 fr. à l'Assurance qui, désormais, paiera tous les ans une rente de 7,190 fr. jusqu'au jour où le dernier survivant s'en ira. C'est un beau revenu par le temps qui court!



Mon neveu Henri a une excellente place. Mais il espère bien un pas travailler toujours. Il veut dans 25 ans, c'est-à-dire quand il aura 55 ans, posséder 8,000 fr. de rentes. Pour cela, il paie chaque année 1,300 fr. puisqu'il le peut aujourd'hui, et dans 25 ans, il aura une rente de 8,000 fr. assurée.



L'assurance est donc toujours et toujours une bonne chose. Mais il faut avoir bien soin de ne pas s'assurer qu'à une compagnie de tout repos et absolument sûre. Tous ceux que je viens de citer ont, avec juste raison, choisi LA NATIONALE. 19, rue du 4 Septembre, à Paris.



À l'inverse des compagnies étrangères qui ne sont pas surveillées par l'Etat, LA NATIONALE a dû faire approuver, comme gardienne de l'épargne française, ses statuts par le gouvernement, et se soumettre à son contrôle permanent. Les étrangers ne peuvent pas en dire autant.

Dépot exclusif chez M. A. CAPENDU,
1, Place de l'Hôtel-de-Ville, Paris.

Auteur-Éditeur de la série encyclopédique
des Leçons de Choses Illustrées.
GLUCQ, — 415, Boulevard Sébastopol, Paris, —

Typ.-Lith. de Ch. PELLERIN à Épinal. (Déposé)

